

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 10 FÉVRIER 2020

D.CN.2020-42

OBJET : INTÉGRATION AU RÉGIME FORESTIER DE NOUVELLES PARCELLES FORESTIÈRES COMMUNALES

Rapporteur : Thierry BILLET

Nombre de Conseillers en exercice : 192

Nombre de Conseillers présents et représentés : 153

Le compte-rendu de la présente délibération a été affichée le 17 février 2020

Délibération réceptionnée en Préfecture le **13 FEV. 2020**

Délibération publiée le 17 février 2020

Le dix février deux mille vingt, à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Ville d'ANNECY, dûment convoqué en séance officielle le trois février deux mille vingt, s'est réuni dans la salle Cap Périaz, sous la présidence de Jean-Luc RIGAUT, Maire.

PRÉSENTS :

ACCOYER Bernard, ALLANTAZ Guylaine, AMOUDRY Michel, ASTORG François, AUCHABIE Marie-Claire, BADEAU Annette, BASSAN Pascal, BASSO Bruno, BELLEVILLE Denis, BERTHOD Hélène, BESSON Gérard, BEXON Alain, BILLET Thierry, BOSSON Yvon, BOUCHETIBAT Bilel, BOURMAULT Marie-Agnès, BOUTRY Jean, BOUVET André, BOVET Philippe, BRET Michèle, BURLATS Olivier, BURNET Isabelle, CADET Sandrine, CAMPART Nicolas, CAMPELLO Barbara, CAMUSSO Françoise, CARRE Antoine, CARTONE Eléna, CATON Marc, CHAMOSSET Philippe, CHENU Christophe, CHIABAUT Laurent, CORNIER Karine, COUTIERE Jean-Luc, CRESSEND Dominique, CURIOS Stéphane, DANJOU DARSY Line, DE DONNO Marie-Claude, DE SACY Béangère, DERIPPE-PERRADIN Joëlle, DESLOGES Sophie, DESMONTAIS Evelyne, DEYRES Philippe, DIJEAU Isabelle, DRUZ-AMOUDRY Roselyne, DUPANLOUP Philippe, DUPERTHUY Denis, DUPONT Philippe, ESTOUR-BURLATS Céline, FIARD Marylène, FINITI-BROISIN Frédérique, FISCHER Alain, FITTE-DUVAL Myriam, FLANQUART Pierre Etienne, FONTANA Loris, FOSSORIER Marie-José, FRISON ROCHE Joseph, FUMEX VASER Jeannine, GAILLARD Yves, GALLI Michel, GAY Christian, GEAY Pierre, GENDRE Michèle, GERMANI Alain, GERY Fabien, GOISSET Michel, GOMES Christine, GONZO-MASSOL Valérie, GRUFFAZ Christiane, HALDRIC Marie-

Josephe, HENRY Julien, JOLY Jean-Michel, LAVIEILLE Thierry, LAVOREL Murielle, LAYDEVANT Christiane, LECONTE Patrick, LEPAN Claire, LOICHON Nicole, MAGISTRO Sandrine, MARCOS Florence, MASSEIN Pierre-Louis, MASSET Thérèse, MERCIER-GUYON Catherine, MESZAROS Thomas, MISCIOSCIA Marie-Claude, MOREAU Patrice, MORLOT Christine, MUGNIER Bernadette, PAGE Madeleine, PASQUIER Jean-Jacques, PERRAULT Danielle, PERRIER Annette, PIETTE COUDOL Gaëlle, PITTE Alain, POLES Pierre, QUAY THEVENON Sébastien, REBELLE Françoise, RENAUDIN David, RICHARD Danielle, RIGAUT Jean-Luc, RIONDEL SCHREUDER Anne, ROTH Marie-Cécile, SACCANI Henri, SAMSON Gérard, SARREO Madelon, SCAVINI François, SCOTTON Martine, SEGAUD-LABIDI Nora, SERRATE Bénédicte, SERVET Nathalie, STEFANUTTI Arnaud, TALEB Zohra, TISSOT Mathieu, TOWNLEY BAZAILLE Laure, TRICAUD Sophie, TUPIN Gérard, UZUNER Gülcan, VANDAME Isabelle, VIDAL Emmanuel, VUILLARD Géraldine.

ONT DONNÉ PROCURATION :

PAGET Raymond, MOREL Michel, PASTOR Conception, PUTHOD Dominique, QUOEX-DALGOBBO Geneviève, RAUNICHER Jean-Luc, REVENAZ Sandrine, REVOL BUISSON Norbert, SAUTY Yannis, VIDONNE Pascal, VIOTTO Laurent, VIRET Daniel, ASTRUZ Isabelle, BANET Ludovic, BIOLLUZ Marie-Christine, BOLY Cécile, BRASIER Mireille, CAILLAT Madeline, DEMANGEL Rudy, DESTRUEL Jean-Sébastien, FABRESSE Aline, FRECON Stanislas, GRANGER Guy, HERISSON Pierre, LACROIX Chantal, LOPES BENTO Ema, LUNEAU Philippe, MAISON Julie, MARTEAU Evelyne, MAURIS Odile, MENTHON Annick, MORAND Maxime, PALLUD Catherine.

ABSENTS EXCUSÉS :

ALLIGIER Bernard, ANDRE-LAURENT Annabel, BALAY Clémentine, BARRY Olivier, BEL Gérard, BERNARD Gilles, BERTHET Michelle, BESSON Marc, BETHUNE Michèle, BIEWERS Frédéric, CARON Loïc, DEJAUNE Valérie, DELL-d'ASNIERES DE VEIGY Myriam, FOL Jean-Luc, GILBERT Jean-Michel, GOURVILLE Yanick, GRUFFY Benoît, KUPPER Nicolas, LA SPISA Ghislain, LAFRASSE Françoise, MERCIER Marie-Claude, MUGNIER André, MUGNIER Guy, NOËL Thomas, PACORET Vincent, PEROT Christophe, PICCONE Jean-François, PRIEUX Faustin, ROULET VANDEPORTAELE Yvonne, SABY Pascal, SARTEUR Michel, SAUDRAIS Véronique, TARPIN Françoise, TORNIER Julien, TOÉ Jean-Louis, VALLET Florian, VALLON Jérémy, VANDENABEELE Jean-Charles, VITTET Michel.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Zohra TALEB

OBJET : INTÉGRATION AU RÉGIME FORESTIER DE NOUVELLES PARCELLES FORESTIÈRES COMMUNALES

Rapporteur : Thierry BILLET

Au cours de plusieurs prospections réalisées sur le territoire communal d'Annecy, la possibilité d'appliquer le régime forestier, instrument de gestion durable des espaces naturels forestiers prévu par la loi en application de l'article L. 211-1 du Code forestier sur certaines parcelles appartenant à la commune a pu être observée.

La ville d'Annecy demande l'application du Régime Forestier, pour les parcelles suivantes, afin de bénéficier de la part de l'ONF d'un plan de gestion des parcelles soumises sur une durée de vingt ans :

DÉSIGNATION CADASTRALE DES PARCELLES

Territoire communal	Propriétaire	Mairie déléguée	Préfixe	Section	Numéro	Lieu-dit	Surface de la parcelle cadastrale (en ha)	Surface proposée pour l'application du RF (en ha)
ANNECY	COMMUNE D'ANNECY	ANNECY	000	CM	0167	DE LA CORNICHE	2,9783	2,9783
ANNECY	COMMUNE D'ANNECY	ANNECY	000	CN	0001	LES MARQUISATS-ANNECY	1,4799	1,4799
ANNECY	COMMUNE D'ANNECY	ANNECY	000	CN	0032	LA PUYA	0,046	0,046
ANNECY	COMMUNE D'ANNECY	ANNECY	000	CN	0037	LA PUYA	0,607	0,607
ANNECY	COMMUNE D'ANNECY	ANNECY	000	CN	0038	LA PUYA	2,1859	2,1859
ANNECY	COMMUNE D'ANNECY	ANNECY	000	CN	0039	LA PUYA	0,108	0,108
ANNECY	COMMUNE D'ANNECY	ANNECY	000	CN	0040	LA PUYA	0,0422	0,0422
ANNECY	COMMUNE D'ANNECY	ANNECY	000	CN	0041	LA PUYA	0,0593	0,0593
ANNECY	COMMUNE D'ANNECY	ANNECY	000	CN	0042	LA PUYA	0,3317	0,3317
ANNECY	COMMUNE D'ANNECY	ANNECY	000	CN	0044	LA PUYA	0,0578	0,0578
ANNECY	COMMUNE D'ANNECY	ANNECY	000	CN	0045	LA PUYA	0,7932	0,7932

Territoire communal	Propriétaire	Mairie déléguée	Préfixe	Section	Numéro	Lieu-dit	Surface de la parcelle cadastrale (en ha)	Surface proposée pour l'application du RF (en ha)
ANNECY	COMMUNE D'ANNECY	ANNECY	000	CN	0046	LA PUYA	1,7913	1,7913
ANNECY	COMMUNE D'ANNECY	ANNECY	000	CN	0073	LA PUYA	0,3353	0,3353
ANNECY	COMMUNE D'ANNECY	ANNECY	000	CN	0094	LA PUYA	0,5943	0,5943
ANNECY	COMMUNE D'ANNECY	ANNECY	000	CN	0095	LA PUYA	0,2795	0,2795
ANNECY	COMMUNE D'ANNECY	ANNECY	000	CN	0111	CHEZ VERGAIN	0,4793	0,4793
ANNECY	COMMUNE D'ANNECY	ANNECY	000	CN	0146	LA PUYA	0,0447	0,0447
ANNECY	COMMUNE D'ANNECY	ANNECY	000	CN	0147	LA PUYA	0,071	0,071
ANNECY	COMMUNE D'ANNECY	ANNECY	000	CN	0148	LA PUYA	0,44	0,44
ANNECY	COMMUNE D'ANNECY	ANNECY	000	CN	0149	LA PUYA	0,2098	0,2098
ANNECY	COMMUNE D'ANNECY	ANNECY	000	CN	0161	LA PUYA	0,711	0,711
ANNECY	COMMUNE D'ANNECY	ANNECY	000	CN	0162	LA PUYA	0,2766	0,2766
ANNECY	COMMUNE D'ANNECY	ANNECY	000	CP	0083	LES ESPAGNOUX	0,9636	0,9636
ANNECY	COMMUNE D'ANNECY	ANNECY	000	CP	0130	LES ESPAGNOUX	0,3781	0,3781
ANNECY	COMMUNE D'ANNECY	ANNECY	000	CP	0133	LES ESPAGNOUX	0,5745	0,5745
ANNECY	COMMUNE D'ANNECY	ANNECY	000	CR	0001	SOUS LE CRET DU MAURE	0,078	0,078
ANNECY	COMMUNE D'ANNECY	ANNECY	000	CR	0002	SOUS LE CRET DU MAURE	0,062	0,062
ANNECY	COMMUNE D'ANNECY	ANNECY	000	CR	0003	SOUS LE CRET DU MAURE	0,768	0,768
ANNECY	COMMUNE D'ANNECY	ANNECY	000	CR	0078	SOUS LE CRET DU MAURE	0,1116	0,1116
ANNECY	COMMUNE D'ANNECY	ANNECY	000	CS	0023	SUR LES NANTS	0,3527	0,3527

Territoire communal	Propriétaire	Mairie déléguée	Préfixe	Section	Numéro	Lieu-dit	Surface de la parcelle cadastrale (en ha)	Surface proposée pour l'application du RF (en ha)
ANNECY	COMMUNE D'ANNECY	ANNECY	000	CS	0025	SUR LES NANTS	1,5612	1,5612
ANNECY	COMMUNE D'ANNECY	ANNECY	000	CS	0033	VERS LES NANTS	0,933	0,933
ANNECY	COMMUNE D'ANNECY	ANNECY	000	CS	0036	VERS LES NANTS	0,153	0,153
ANNECY	COMMUNE D'ANNECY	ANNECY	000	CS	0037	VERS LES NANTS	0,219	0,219
ANNECY	COMMUNE D'ANNECY	ANNECY	000	CS	0040	VERS LES NANTS	0,9044	0,9044
ANNECY	COMMUNE D'ANNECY	ANNECY	000	CS	0237	BOIS DES FLACHER	1,6579	1,6579
ANNECY	COMMUNE D'ANNECY	ANNECY	000	CV	0059	SUR LA VILLE	0,1959	0,1959
ANNECY	COMMUNE D'ANNECY	ANNECY	000	ET	0005	SUR LES ILES-ANNECY	3,4075	3,4075
ANNECY	COMMUNE D'ANNECY	ANNECY	000	ET	0013	SUR LES ILES-ANNECY	3,1896	3,1896
ANNECY	COMMUNE D'ANNECY	ANNECY-LE-VIEUX	011	AZ	0010	DU PIOUS	0,9091	0,9091
ANNECY	COMMUNE D'ANNECY	ANNECY-LE-VIEUX	011	AZ	0012	DU PIOUS	0,7407	0,7407
ANNECY	COMMUNE D'ANNECY	ANNECY-LE-VIEUX	011	AZ	0014	DU PIOUS	0,5168	0,5168
ANNECY	COMMUNE D'ANNECY	ANNECY-LE-VIEUX	011	BB	0002	COMBE EN VERSE	0,5608	0,5608
ANNECY	COMMUNE D'ANNECY	ANNECY-LE-VIEUX	011	BK	0025	LES GRANDES GOULES	1,8822	0,3764
ANNECY	COMMUNE D'ANNECY	ANNECY-LE-VIEUX	011	BP	0029	LES GLAISINS	1,2411	1,2411
ANNECY	COMMUNE D'ANNECY	ANNECY-LE-VIEUX	011	BP	0031	LES GLAISINS	1,9	1,9
ANNECY	COMMUNE D'ANNECY	ANNECY-LE-VIEUX	011	BR	0023	LES GLAISINS SUD	0,8783	0,8783
ANNECY	COMMUNE D'ANNECY	CRAN-GEVRIER	093	AK	0025	TAILLEFER-CRAN	6,4423	3,1056
ANNECY	COMMUNE D'ANNECY	CRAN-GEVRIER	093	AO	0006	BEAUREGARD	0,5097	0,5097

Territoire communal	Propriétaire	Mairie déléguée	Préfixe	Section	Numéro	Lieu-dit	Surface de la parcelle cadastrale (en ha)	Surface proposée pour l'application du RF (en ha)
ANNECY	COMMUNE D'ANNECY	CRAN-GEVRIER	093	AO	0007	BEAUREGARD	0,3573	0,3573
ANNECY	COMMUNE D'ANNECY	CRAN-GEVRIER	093	AP	0168	CRAN	0,1248	0,1248
ANNECY	COMMUNE D'ANNECY	CRAN-GEVRIER	093	AP	0201	DES ROCHERS	0,0243	0,0243
ANNECY	COMMUNE D'ANNECY	CRAN-GEVRIER	093	AP	0207	CRAN	0,6458	0,6458
ANNECY	COMMUNE D'ANNECY	CRAN-GEVRIER	093	AP	0209	CRAN	0,9551	0,9551
ANNECY	COMMUNE D'ANNECY	CRAN-GEVRIER	093	AP	0221	CRAN	0,2785	0,2785
ANNECY	COMMUNE D'ANNECY	CRAN-GEVRIER	093	AR	0218	CHEVENNES	0,1111	0,1111
ANNECY	COMMUNE D'ANNECY	PRINGY	217	B	0078	PRE PUGIN	0,283	0,283
ANNECY	COMMUNE D'ANNECY	PRINGY	217	B	2251	PRE PUGIN	1,7553	1,7553
ANNECY	COMMUNE D'ANNECY	PRINGY	217	B	2254	PRE PUGIN	0,6593	0,6593
							TOTAL :	45,3651

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- **DEMANDER** l'application du régime forestier pour les parcelles forestières communales désignées ci-dessus.

Les Conseils Communaux des Communes déléguées de Annecy, Cran-Gevrier, Pringy, Annecy-le-Vieux ont été saisis pour avis le 21 janvier 2020.

La délibération a été adoptée à l'UNANIMITÉ

Pour : 152 voix
Contre : 0 voix
Abstention : 1 voix

Abstention : PERRAULT Danielle

AINSI DÉLIBÉRÉ - Ont signé au registre le Maire et les membres présents à la séance.

POUR EXTRAIT CONFORME



Dominique HUOT de SAINT-ALBIN
Directeur général des services

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux devant Monsieur le Maire de la Ville d'ANNECY dans le délai de deux mois à compter de son affichage ou de sa notification.

Un recours contentieux peut également être introduit devant le Tribunal administratif de Grenoble par voie postale (2 place Verdun, BP 1135, 38022 Grenoble cedex) ou par voie électronique (Télérecours citoyens, www.telerecours.fr) dans le délai de deux mois à compter de la notification de la décision ou de sa date d'affichage, ou à compter de la réponse de la Ville d'ANNECY, si un recours gracieux a été préalablement déposé.